



Canins malins

Règlement Canins malins

Document à remettre lors de votre premier cours

L'école décline toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie. Chaque propriétaire est responsable des dégâts que son chien peut occasionner et doit être titulaire d'une assurance RC.

Aucune maltraitance physique ou morale n'est admise sur le terrain.

Le harnais et la longe sont obligatoires. Le chien apprend par association de ce qui lui arrive avec ce qu'il regarde. Avec le collier, il est physiquement soumis aux tensions et les cervicales sont les premières touchées.

Votre chien doit être en bonne santé. Chacun est muni de divers os à ronger ainsi que de nourriture pour renforcer l'apprentissage et ramasse les déjections de son animal.

Les enfants sont les bienvenus, sous la responsabilité des parents.

Les cours qui ne sont pas excusés 48h à l'avance seront facturés.

Propriétaire	Chien
Prénom/Nom :	Prénom :
	Race :
Adresse :	Âge :
	Sexe : <input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/> Mâle
N° tél :	Castré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Individu : N°

Date : _____

Signature : _____